



Les maires écrivent à la ministre pour maintenir l'école le samedi matin

Ils sont seize maires* dans la métropole lilloise, seize élus de toutes tendances politiques à avoir signé une lettre adressée à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale. Ces seize maires, dont ceux de Roncq et Neuville-en-Ferrain, demandent « d'accorder le renouvellement de la dérogation du samedi matin pour une année supplémentaire. » Il y a trois ans, ils avaient fait le choix « guidé par l'intérêt de l'enfant et les préconisations de pédagogues et de chronobiologistes » de faire venir les enfants à l'école le samedi matin dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Un choix marginal puisque la plupart des villes ont opté pour le mercredi matin, un choix pour lequel elles avaient dû obtenir une dérogation.

Une évaluation scientifique

Mais dans certaines communes et notamment à Lille et Roncq, les parents d'élèves ont contesté cette option du samedi matin qui les contraint parfois à réveiller leurs enfants six jours sur sept. Ils l'ont exprimé lors des derniers conseils d'école et ont demandé à leurs élus de revenir sur cette organisation.

Aujourd'hui les seize maires demandent à la ministre une évaluation complète de la réforme des rythmes scolaires. « Nous

souhaitons donc au-delà des avis et réflexions qui nous sont donnés par les enseignants et les parents, bénéficier d'une évaluation scientifique de l'ensemble des temps de l'enfant sur la semaine et de l'apport particulier du samedi matin. Le périmètre de cette évaluation accordée à Lille pourrait être étendu à l'ensemble de nos communes et nous permettra de prendre la décision définitive qui s'imposera dans l'intérêt de l'enfant. » La réponse est attendue avec impatience par les élus... et les parents. ANNE COURTEL *Marcq-en-Baroul, Lille, Leers, Wattrelos, Villeneuve-d'Ascq, Mons-en-Baroul, Attiches, Ronchin, Wambrechies, Faches-Thumesnil, Roncq, La Madeleine, Mons-en-Pévèle, Neuville-en-Ferrain, Hem et Moncheaux. ■